

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 janvier 2026

DÉBLOCAGE EXCEPTIONNEL DE LA PARTICIPATION ET DE L'INTÉRESSEMENT EN
2026 - (N° 2217)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 28

présenté par
Mme Sylvie Bonnet, rapporteure au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE PREMIER

Retiré avant publication.